

Méli Mél'Arts SALON DES MÉTIERS D'ART 14^e

5 et 6 décembre 2020
ROCHER DE PALMER A CENON

DÉCHARGE

Je soussigné(e)

déclare dégager l'association *Méli Mél'Arts* de toute responsabilité concernant mes créations en cas d'incendie, vol ou tout autre détérioration, pendant la totalité de la manifestation ainsi que pendant l'installation et le démontage, soit du 4 au 6 décembre 2020

L'association *Méli Mél'Arts* recommande, vivement, à chaque exposant de prendre une assurance pour la durée de la manifestation.
Elle ne sera pas tenue responsable.

Fait à
le

Signature